

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} avril 2025 - Délibération n° 2025/04/12

OBJET : Budget primitif 2025 du budget annexe « Ordures ménagères »

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 25 mars, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe - FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc - POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène –SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine - BOSLE Alain – BENABDELMALEK Clément - MAGOUTIER Gérard - DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno - PAROUTY Jean-Michel - DAVID Robert - DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond - DAURY Claudine – SALADIN Christine – LAROCHE Michel – POITOU Delphine - LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine - NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel - GAILLARD Thierry – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique - LAPORTE Martine

Etaient excusés : COTICHE Thierry — PACAUD Patrick - SPRINGER Liliane - RIGAUD Régis – MALIVERT Jacques – FINI Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël - LEGROS Jean-Bernard - PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – CATHELOT Guy – PAROT Jean-Pierre – CALOMINE Alain – CANFORA Carmine - TROUSSET Patrick - AUGUSTYNIAC Jérôme - RICARD Jean-Michel

Pouvoirs :

1. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à Georges DESLOGES
2. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. FINI Alain donne pouvoir à Alain BOSLE
4. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à Luc ESCOUBEYROU
5. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à Jean-Michel PAMIES
6. M. CATHELOT Guy donne pouvoir à Serge LAGRANGE
7. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à Thierry GAILLARD

Suppléances : PAROUTY Jean-Michel – PICOURET Michel

Secrétaire de séance : Jean-Claude MOREAU

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	41	48			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
34	7	7	0	0	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme la Vice-Présidente déléguée aux finances présente le projet de budget primitif du budget annexe « Ordures ménagères » pour l'année 2025 :

La synthèse par chapitre du projet de budget annexe « Ordures ménagères » est la suivante :

	Investissement		
	Recettes		
	2024 voté	2024 réalisé	BP 2025
001 report	133 344,08 €		-
Chap 10 Dotations, fonds et réserve	21 162,73 €	28 658,68 €	150 000,00 €
Chap 040 amortissement	83 802,00 €	73 886,43 €	85 000,00 €
Chap 13 Subvention	45 941,19 €	47 851,75 €	40 000,00 €
Chap 16 Emprunt	120 000,00 €	- €	760 000,00 €
	2024 voté	2024 réalisé	BP 2025
Total Recettes d'investissement	404 250,00 €	150 396,86 €	1 035 000,00 €

	Dépenses		
	2024 voté	2024 réalisé	BP 2025
	001 report	- €	- €
Chap 040 amortissement	28 793,00 €	25 588,95 €	30 000,00 €
Chap 16 Emprunt	- €	- €	5 000,00 €
Chap 20 immobilisations incorporelles	83 002,00 €	74 922,00 €	88 145,51 €
Chap 21 immobilisation	292 455,00 €	195 084,48 €	900 000,00 €
	2024 voté	2024 réalisé	BP 2025
Total Dépenses d'investissement	404 250,00 €	295 595,43 €	1 035 000,00 €

Solde	- €	- 145 198,57 €	- €
--------------	-----	----------------	-----

	Fonctionnement		
	Recettes		
	2024 voté	2024 réalisé	BP 2025
R002 Report	451 869,24 €	451 869,24 €	350 247,57 €
Chap 042 Opérations d'ordre	28 793,00 €	25 588,95 €	30 000,00 €
Chapt 013 atténuations de charges			
Chap 70 Vente de produits fabriqués	90 208,12 €	131 567,28 €	121 600,00 €
Chap 73 Impôts et taxes	2 089 145,00 €	911 050,00 €	980 000,00 €
Chap 731 Imposition directe		1 217 371,00 €	1 143 150,00 €
Chap 74 Dotation et participation	47 000,00 €	21 967,66 €	17 000,00 €
Chap 75 Autre produit de gestion courante		2 006,00 €	2 000,00 €
Chap 77 Produits exceptionnels	984,64 €	- €	20 252,00 €
	2024 voté	2024 réalisé	BP 2025
Total Recettes de fonctionnement	2 708 000,00 €	2 761 420,13 €	2 664 249,57 €

	Dépenses		
	2024 voté	2024 réalisé	BP 2025
Chap 011 Charges à caractère gé	1 364 897,55 €	981 721,03 €	1 170 600,00 €
Chap 012 Charges de perso et frais assimilés	465 815,00 €	465 815,00 €	551 000,00 €
Chap 042 Opération d'ordre	83 802,00 €	73 886,43 €	85 000,00 €
Chap 65 Autres charges de gestion courante	764 750,00 €	764 750,00 €	804 500,00 €
Chap 66 Charges financières	565,45 €	- €	3 000,00 €
Chap 67 Charges exceptionnelles	28 170,00 €	- €	30 897,57 €
Chap 68 Dotation aux provisions et dépréciations	- €	- €	1 502,00 €
	2024 voté	2024 réalisé	BP 2025
Total Dépenses de fonctionnement	2 708 000,00 €	2 286 172,46 €	2 646 499,57 €
Solde	- €	475 247,67 €	17 750,00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 34 voix pour, 7 voix contre et 7 abstentions :

- Approuve le budget primitif 2025 du budget annexe « Ordures ménagères »
- Autorise M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

